



Ville de
Breil sur Roya

DÉPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice 19
présents 17
votants 19

Le lundi 24 juin 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2024

DELIBERATION

N° 137/2024

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, André IPERT, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

OBJET :

Décision modificative n° 4 au
Budget Principal

ABSENTS : Jérôme BOUERI, Colette BENOUAHAB

ONT DONNÉ POUVOIR : Jérôme BOUERI à Julia BONNET, Colette BENOUAHAB à André IPERT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Audrey ROSSI, 1^{ère} Adjointe au Maire

Madame Audrey ROSSI informe de la nécessité de prendre une décision modificative au budget principal qui consiste en les éléments suivants :

1°/ Pour la création d'une opération concernant l'étude de programmation du secteur gare avec le numéro d'opération 709 intitulé « Étude programmation du secteur gare », il y a lieu d'effectuer les opérations budgétaires suivantes :

Dépenses		Recettes	
Article (Chap) – Fonction - Opération	Montant	Article (Chap) – Fonction - Opération	Montant
231 (23) – Immobilisations corporelles en cours – opération 709	+103.431,00€	1328 (13) – Autres subv. d'investissement rattachées aux actifs non amort. – opération 709	+43.096,25€
231 (23) – Immobilisations corporelles en cours – opération 665	-34.477,00€	1323 (13) – Départements – opération 709	+25.857,75€
Total dépenses	68.954,00 €	Total recettes	68.954,00 €

AR Prefecture006-210600235-20240624-2024_285-DE
Reçu le 26/06/2024

2°/ En raison de l'ajout de subventions supplémentaires accordées à des associations, il y a lieu d'effectuer les opérations budgétaires suivantes :

Dépenses		Recettes	
Article (Chap) – Fonction - Opération	Montant	Article (Chap) – Fonction - Opération	Montant
65748 (65) – Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	+1.000,00€		
6411 (012) – Personnel titulaire	-1.000,00€		
Total dépenses	0,00 €		

3°/ En raison d'une aide exceptionnelle accordée aux jeunes passant leur permis de conduire, non prévue initialement au budget primitif, il y a lieu d'effectuer les opérations budgétaires suivantes :

Dépenses		Recettes	
Article (Chap) – Fonction - Opération	Montant	Article (Chap) – Fonction - Opération	Montant
65134 (65) – Aides	+2.000,00€		
6411 (012) – Personnel titulaire	-2.000,00€		
Total dépenses	0,00 €		

4°/ En raison de régularisations demandées par le Service de Gestion Comptable de Menton concernant le compte 66111, il y a lieu d'effectuer les opérations budgétaires suivantes :

Dépenses		Recettes	
Article (Chap) – Fonction - Opération	Montant	Article (Chap) – Fonction - Opération	Montant
66111 (66) – Intérêts réglés à l'échéance	+3.000,00€		
6411 (012) – Personnel titulaire	-3.000,00€		
Total dépenses	0,00 €		

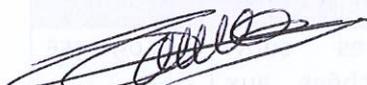
Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative n°4 au budget principal.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya le jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE

Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN